

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Covid-19 : point de situation en Normandie

En Normandie, après plusieurs semaines de baisse, le taux d'incidence régional repart à la hausse pour atteindre 81,22, contre 70,71 le 8/12. Cette augmentation touche tous les départements, même si les différences intra-régionales restent très marquées. L'Orne est le département le plus touché au sein du territoire normand (154,2 pour 100 000 habitants).

Cette nouvelle augmentation de l'incidence souligne que, malgré les efforts de chacun dans l'application des gestes barrières, nous sommes toujours, à tout moment, face à un risque élevé de reprise du rythme des contaminations.

Concernant les hospitalisations, la tendance à la baisse se poursuit pour le moment avec 1071 personnes hospitalisées le 10/12 (contre 1154 le 7/12) dont 79 en réanimation (contre 93 le 7/12). Elle n'est cependant pas homogène sur la région : dans l'Orne, 181 personnes sont hospitalisées (contre 165 le 7/12).

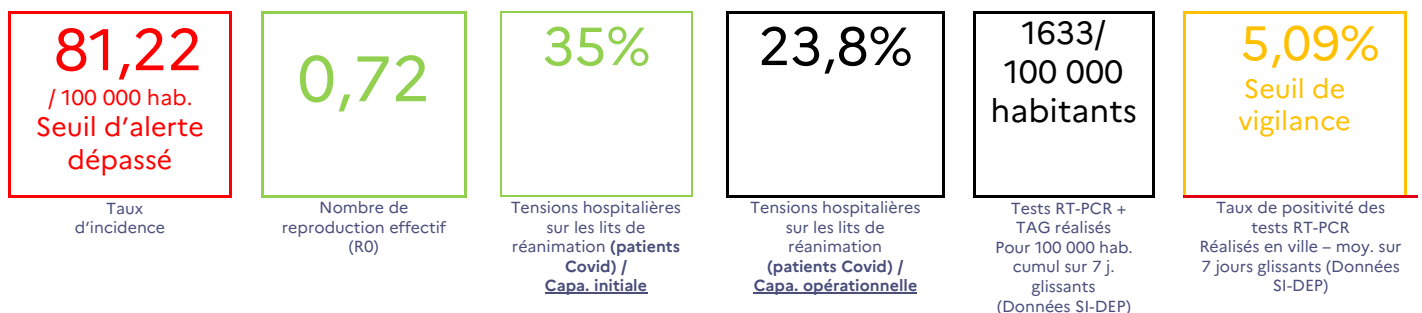
La saison hivernale est propice à la circulation du virus et sa transmission. Plus que jamais, l'enjeu réside dans le respect des gestes barrières et le repérage précoce des cas positifs, leur isolement et l'identification de leurs contacts. Il s'agit de casser au plus tôt la chaîne de contamination pour freiner l'épidémie. La stratégie « Tester, Alerter, Protéger » et la participation de chacun à ce dispositif sont des conditions indispensables à la réussite de la levée progressive des mesures de confinement, qui reste conditionnée à la maîtrise effective des contaminations.

Chacun a un rôle à jouer pour freiner l'épidémie : L'ARS et les professionnels de santé mobilisés appellent à la plus grande prudence et au respect indispensable des règles du confinement et des gestes barrières : port du masque, lavage des mains, aération des locaux et limitation des interactions sociales.

TELECHARGEZ ET ACTIVEZ L'APPLICATION « TOUS ANTI COVID »

Respectez scrupuleusement les règles du confinement et les gestes barrières : port du masque, lavage des mains, aération des locaux et limitation des interactions sociales.

Données épidémiologiques : chiffres clés en Normandie au 11 décembre 2020



Définitions des indicateurs :

- Le taux d'incidence est estimé sur la base du nombre de tests RT-PCR positifs pour 100 000 habitants par semaine (entre 10 et 50 par semaine, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 50, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 60 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 1,5, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Les méthodes de calcul du nombre de personnes testées ont évolué. Par ailleurs, les résultats des tests antigéniques sont dorénavant intégrés. Plus d'information : <https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2020/covid-19-sante-publique-france-adapte-ses-indicateurs-pour-surveiller-au-plus-pres-l-epidemie>

Service Communication ARS Normandie

Hélène Muller, Attachée de presse

Tél : 02 31 70 97 63

Mél : ars-normandie-communication@ars.sante.fr

| Covid-19 | Testés RT-PCR + TAG j-3 / J-9 | dont testés positifs | Taux de positivité | Taux d'incidence | Taux d'incidence chez les + de 65 ans | Hospit. au 10/12 | dont réanimations | Retours à domicile depuis le début de l'épidémie | Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie |
|------------------|-------------------------------|----------------------|--------------------|------------------|---------------------------------------|------------------|-------------------|--|---|
| Normandie | 51496 | 2683 | 5,09 | 81,2 | 100,6 | 1071 | 79 | 5057 | 1292 |
| Calvados | 12158 | 482 | 4 | 69,7 | 69,7 | 178 | 14 | 965 | 232 |
| Eure | 8364 | 557 | 6,7 | 92,7 | 91,6 | 170 | 5 | 718 | 212 |
| Manche | 5256 | 201 | 3,8 | 41,0 | 40,7 | 92 | 8 | 498 | 126 |
| Orne | 6255 | 427 | 6,8 | 154,2 | 234,5 | 181 | 6 | 571 | 124 |
| Seine-Maritime | 19463 | 1016 | 5,2 | 81,7 | 114,2 | 450 | 46 | 2305 | 598 |

Depuis le début de l'épidémie, 1849 personnes porteuses du coronavirus Covid-19 sont décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD), dont 1171 depuis le 1^{er} septembre

Situation dans les EHPAD

Entre le 8 et le 11 décembre, les équipes de l'ARS Normandie ont accompagné 43 EHPAD, ayant déclaré au moins 1 cas positif, dans la mise en œuvre de mesures visant à assurer la meilleure prise en charge des résidents et faire barrière à la propagation du virus :

| | EHPAD du 08 au 11/12/2020 | Résidence autonomie du 08 au 11/12/2020 |
|------------------|---------------------------|---|
| Normandie | 43 | 4 |
| Calvados | 6 | |
| Eure | 6 | |
| Manche | 3 | |
| Orne | 8 | 1 |
| Seine-Maritime | 19 | 3 |

Clusters en Normandie

La Normandie compte 73 clusters en cours d'investigation par l'ARS :

Un cluster est le fait d'identifier au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement.

| | Total | EHPAD | Etab. Handicap | Etablissements de santé | Etablissements scolaire et universitaire | Milieu professionnel | Sphère privée |
|------------------|-----------|-----------|----------------|-------------------------|--|----------------------|---------------|
| Normandie | 73 | 42 | 3 | 16 | 6 | 5 | 1 |
| Calvados | 16 | 7 | 1 | 4 | 2 | 1 | 1 |
| Eure | 14 | 9 | | 2 | 2 | 1 | |
| Manche | 5 | 3 | 1 | 1 | | | |
| Orne | 11 | 6 | | 3 | | 2 | |
| Seine-Maritime | 27 | 17 | 1 | 6 | 2 | 1 | |

Note : Ne sont répertoriés que les clusters identifiables, c'est-à-dire dans un réseau d'établissements de prise en charge et d'accompagnement du public. Cela ne préjuge en rien, bien au contraire, de l'absence de clusters dans la sphère privée. Il est rappelé, à cet égard, que les rassemblements privés (fêtes, réceptions,...) sont évidemment propices à favoriser le phénomène de contamination.